



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



L'IMPORTANCE DE S'INFORMER AVANT DE DONNER

LÉVIS, le 17 mars 2017. - La Ville de Lévis, le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS de Chaudière-Appalaches), la Corporation de développement communautaire de Lévis (CDC) et Centraide Québec et Chaudière-Appalaches s'unissent pour rappeler à la population l'importance de s'informer et de se fier à des organisations crédibles au moment de faire un don visant à soutenir des causes qui leur sont chères.

Plusieurs organismes sont connus et reconnus par ces organisations qui peuvent attester de leur action dans la communauté. On peut donc s'assurer de façon simple et rapide qu'une ressource est reconnue par des organisations crédibles en consultant leurs sites web respectifs.

La Ville de Lévis et le CISSS de Chaudière-Appalaches s'assurent que ces organismes reconnus ou soutenus financièrement effectuent une reddition de compte annuelle satisfaisante pour assurer la continuité de cette reconnaissance. De son côté, la CDC a un processus d'adhésion public et connu.

Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, quant à lui, soutient près de 200 organismes dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, dont plusieurs à Lévis. Ces ressources sont reconnues pour leur pertinence, leur gouvernance et leur gestion ainsi que leur impact auprès des personnes et de la communauté. Pour y arriver, Centraide analyse en profondeur chacun de ces organismes afin de s'assurer qu'il réponde à des attentes et critères des plus rigoureux témoignant de la grande qualité de son action.

Enfin, l'enregistrement au Registre des entreprises du Québec est également requis, mais cela ne permet toutefois pas à un organisme d'émettre de reçus de charité. Pour ce faire, celui-ci doit être inscrit en tant qu'organisme de bienfaisance à l'Agence du revenu du Canada. La population est invitée à vérifier si elle peut bénéficier d'un tel reçu avant de faire un don en consultant le site Web de l'Agence.

Donner est un geste important, mais s'informer l'est tout autant.

-30-

Source et information :

Ville de Lévis

Direction des communications et du service à la clientèle

418 835-8288

Liste des organismes reconnus par la Ville de Lévis : ville.levis.qc.ca, rubrique *Lévis au service des : organismes lévisiens*

CISSS de Chaudière-Appalaches

Service des communications et des relations publiques - CISSS de Chaudière-Appalaches

418 386-3553

Centraide Québec et Chaudière-Appalaches

Geneviève Côté, agente de relations de presse

418 660-9640 poste 287 / 581 983-4118

Liste des organismes soutenus par Centraide : <https://www.centraide-quebec.com/soutien-aux-organismes>

Corporation de développement communautaire de Lévis

Erick Plourde, directeur général

418 603-3785